

**Charte de Recommandations  
visant à favoriser l'isolation des bâtiments existants**

Rédigée par un panel de citoyens, à l'issue de la Conférence de citoyens  
organisée à l'initiative de Saint-Gobain Isover

31 mai 2008

## **Les constats**

Nous sommes un panel de citoyens ; nous sommes des acteurs impliqués, parce qu'aujourd'hui informés et responsabilisés, à l'issue de cette conférence de citoyens.

En arrivant ici nous étions principalement préoccupés par des sujets que nous percevions comme prioritaires : le pouvoir d'achat, l'emploi, l'éducation des enfants, la sécurité. A l'inverse, nous ne considérons pas les questions d'économies et de maîtrise d'énergie comme des priorités. Nous y étions seulement sensibles sans plus.

**Mieux informés, nous nous sentons désormais également concernés par les enjeux liés aux matières premières, à l'épuisement des ressources énergétiques, à la dégradation de la planète et à son réchauffement.**

Cette question du réchauffement climatique et de l'émission de gaz à effet de serre est, à nos yeux, capitale pour l'avenir de la planète. Elle nous préoccupe et nous inquiète profondément, même si nous avons conscience que la contribution de notre pays pour éviter le réchauffement de la planète et réduire les gaz à effet de serre est, à l'échelle mondiale, inférieure à 2%. Nous sommes également très soucieux de l'augmentation spectaculaire du coût de l'énergie et des conséquences qu'elle implique pour nous et pour la société française.

Dans ce contexte, le sujet sur lequel nous avons à réfléchir - l'isolation des habitations existantes - revêt une importance centrale : l'énergie consommée par les bâtiments représente 43% de la dépense énergétique et 24% de l'émission de gaz à effet de serre.

Le Grenelle de l'Environnement a fixé des objectifs de réduction de la dépense énergétique des bâtiments. Nous approuvons cette orientation sans pour autant détenir les compétences pour évaluer leur faisabilité.

**Dans ce cadre, nos recommandations ont pour objectif de contribuer au débat et d'apporter notre avis de citoyens, mais aussi de consommateurs. En tant qu'acteurs concernés, en partant à la fois de notre expérience et de ce que nous avons acquis pendant les sessions d'information, nous espérons porter une parole et des propositions qui serviront à mieux identifier les conditions de la réussite de la dynamique issue du Grenelle.**

## **1. Le changement des mentalités**

Nous estimons qu'il est difficile de faire changer les mentalités en matière d'isolation. Nous avons bien noté ce que nous ont dit les sociologues : tant que l'opinion ne se saisit pas de l'importance du sujet, tant que les menaces ne sont pas directement perçues, tant que les gens ne sont pas sensibilisés au degré d'urgence, l'évolution des mentalités reste modeste.

Par ailleurs, la disparité des situations (s'agissant du statut d'occupation du logement entre locataires et propriétaires, de l'état du logement, de sa localisation géographique, etc.) fait que nous ne sommes pas tous impliqués de la même manière.

Nous considérons que les sanctions ne peuvent intervenir qu'à partir du moment où le thème de l'isolation est pris en compte par une large majorité des consommateurs. Aujourd'hui, le sujet n'est pas assez important aux yeux des particuliers pour qu'on puisse les obliger à isoler les logements existants.

**Aussi, l'information du public et sa sensibilisation constituent des étapes absolument indispensables. Pour cela, nous identifions plusieurs voies possibles.**

Il nous apparaît d'abord que la sensibilisation aux thématiques environnementales en général, et à la maîtrise de la consommation d'énergie en particulier, doit se faire dès la petite enfance. Sur ce sujet, le travail effectué dans les écoles (inscription dans les programmes depuis quatre années) n'est pas suffisamment relayé par les parents.

Au delà du cadre scolaire, des campagnes de communication nous apparaissent également indispensables.

**Les messages à faire passer sont les suivants :**

- les économies réalisées par la rénovation des bâtiments et notamment l'isolation :  
« *Isoler, c'est économiser* » : ce message est certainement le plus percutant, étant donné l'importance de la thématique du pouvoir d'achat pour les Français ;
- la contribution à la sauvegarde de la planète : ce message peut être aussi un argument de sensibilisation, en complément du premier.

**Les meilleurs vecteurs sont :**

- des campagnes publicitaires à la télévision
- des débats aux échelles nationale et régionale avec des experts, comme par exemple des architectes, des spécialistes de l'environnement, des maîtres d'œuvre...
- et, pourquoi pas, d'autres canaux, comme par exemple Internet.

**Nous attendons de ces campagnes qu'elles soient initiées par les pouvoirs publics mais cofinancées par les industriels du secteur.**

## 2. Techniques et Professionnels

### 2.1 Les techniques

Lors de l'achat, l'accès à la compréhension des techniques et matériaux d'isolation est difficile pour le particulier. L'information technique reste l'apanage des professionnels et même des fabricants ; les vendeurs et artisans ne sont pas toujours en mesure d'expliquer ces points techniques aux particuliers.

**Le langage utilisé sur les étiquettes est très technique. C'est pourquoi nous appelons de nos vœux une amélioration de l'étiquetage.**

Nous suggérons que les informations inscrites sur les étiquettes soient plus pédagogiques et plus facilement compréhensibles : par exemple l'utilisation de codes couleurs et de lettres pour expliquer la résistance thermique, du même type que ceux utilisés sur les appareils d'électroménagers.

Par ailleurs, le particulier doit avoir accès à l'ensemble de l'information sur le produit, que ce soit les consignes d'emploi (ou fiche technique) et le document technique d'utilisation.

D'une manière générale, le public et parfois les artisans ne connaissent pas suffisamment la diversité des produits isolants mis à leur disposition. Une amélioration de l'étiquetage inciterait à la comparaison entre les différents produits.

**S'agissant de la recherche sur les isolants, nous souhaitons que celle-ci soit soutenue par l'Etat**, ce qui peut passer, outre les partenariats entre la recherche publique et les industriels, par des commandes publiques privilégiant les matériaux innovants. Il se trouve que l'Etat est engagé dans un important programme de rénovation de ses bâtiments, suite au Grenelle.

On a toujours privilégié en France l'isolation par l'intérieur, ce qui engendre de nombreux ponts thermiques, alors que l'isolation par l'extérieur, comme elle se pratique dans certains pays, est plus performante. Mais nous avons aussi conscience des problèmes que cela pose du point de vue de l'esthétique, de la richesse culturelle et architecturale. C'est pour cette raison que nous pensons que cette technique doit être promue mais utilisée avec discernement.

Enfin, dans la problématique de la rénovation des bâtiments, l'isolation n'est pas le seul sujet mais s'intègre dans un ensemble qui comprend trois paramètres qui lui sont indispensables :

- la nécessité d'aller vers une systématisation du multi-vitrage,
- la ventilation mécanique contrôlée (VMC)
- le développement d'énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

## 2.2 Les professionnels

**Les artisans nous semblent les acteurs centraux de l'isolation, en tant que premiers utilisateurs des techniques ou matériaux isolants et en tant qu'interlocuteurs des particuliers.**

Nous avons conscience des difficultés de l'offre liées au trop petit nombre d'artisans et à celles relevant de leur formation, alors que les besoins des particuliers en matière d'isolation ont toutes les chances d'augmenter fortement, à court et moyen terme.

**Aussi, nous recommandons une revalorisation du statut des artisans en charge de l'isolation.**

Celle-ci pourrait passer par la mise en place de nouvelles voies de formation (nouvelle qualification d'« artisan plaquiste », nouvelles formations diplômantes...) et par une amélioration de l'image de la filière auprès des apprentis.

Nous trouvons utile, étant donné l'immensité des besoins, l'existence de formations continues à l'initiative des industriels et leur intervention dans la formation initiale. Néanmoins, nous considérons que l'Etat se doit de jouer pleinement son rôle en cette matière.

**En parallèle, au regard des évolutions des techniques comme des matériaux isolants et de l'importance de l'enjeu, la formation continue des artisans nous semble une nécessité.** Il s'agirait, sur le modèle d'autres professions (architectes, plombiers...), de rendre obligatoires, pour les artisans, des heures de formation dédiées à la connaissance ou à l'utilisation de ces produits isolants et également à un rôle de conseil auprès de leurs clients. Cette formation donnerait droit à un label spécifique.

### 3. La santé

#### **La dimension sanitaire est, à nos yeux, indissociable de la question de l'isolation.**

Nous considérons que la volonté d'améliorer la situation de l'habitat ne peut pas se faire au détriment de la santé. Nous devons tirer les leçons des erreurs passées (amiante, plomb...). Aussi, un compromis est-il à trouver entre développement économique et protection des individus.

Nous recommandons l'élaboration par le corps médical de critères sanitaires applicables aux produits et matériaux isolants : niveau de risque acceptable et précisions selon les groupes de population.

Il convient par ailleurs d'améliorer l'information du grand public sur l'existence ou l'absence de risques sanitaires liés à l'utilisation des différents produits.

Nous proposons notamment que ces informations soient disponibles sur les étiquettes.

Nous recommandons de donner aux particuliers la possibilité de faire procéder, à faible coût, voire gratuitement, à des mesures régulières de l'état de dégradation des matériaux d'isolation ainsi que de la qualité de l'air intérieur.

Nous avons pris note de la garantie donnée par les fabricants sur la durabilité des isolants et leur innocuité. Toutefois, compte tenu des épisodes sanitaires passés, nous souhaitons la constitution d'un fonds d'indemnisation abondé par les fabricants, destiné à financer les réparations liées à d'éventuels problèmes sanitaires futurs.

Une meilleure isolation rendant la ventilation indispensable (VMC), il convient de mettre l'accent sur la nécessité de l'entretien et du nettoyage régulier des systèmes de ventilation. Dans le cas des maisons passives, il serait même raisonnable de rendre cet entretien obligatoire.

#### 4. Les questions économiques

Le développement de l'isolation représente un coût substantiel pour les particuliers et nécessite, dans la plupart des cas, de faire un emprunt.

Mais, dans le même temps, l'isolation permet de réaliser des économies d'énergie.

Et nous avons d'ailleurs noté que c'est un axe intéressant de mobilisation de la population.

Pour améliorer le retour sur investissement dans l'isolation, et pour renforcer son attractivité, les facilitations financières sont nécessaires et doivent être renforcées.

Celles-ci s'articulent autour de plusieurs leviers :

- **Il convient en premier lieu de simplifier les démarches d'accès aux aides.** Cela peut passer par exemple par la mise en place d'un guichet unique pour centraliser au maximum les renseignements à destination des particuliers sur les différents dispositifs existants.
- **Moduler les subventions** suivant trois critères qui nous semblent les plus importants : les revenus des particuliers, l'état du logement et la situation géographique.
- **Augmenter le montant des aides**, par l'intermédiaire d'une hausse du budget de l'ANAH par exemple : nous considérons que cette augmentation est prioritaire, quitte à réduire les subventions publiques dans d'autres domaines, tant nous considérons que l'isolation est aujourd'hui une cause majeure, ce qu'a d'ailleurs rappelé le Grenelle.
- **Créer des aides en direction de publics spécifiques** afin de les impliquer davantage dans la démarche d'isolation : les personnes qui deviennent propriétaires de leur logement (primo-accédants) et celles qui réalisent elles-mêmes leurs travaux. S'agissant de ce public, nous sommes défavorables à l'instauration d'une TVA à 5,5% en leur faveur. En revanche, nous souhaitons que ces personnes puissent bénéficier d'une prime, si leur installation est jugée conforme.
- **Rallonger le délai** (jusque là de deux ans) de réalisation de travaux permettant aux propriétaires de bénéficier **du crédit d'impôt.**
- **Le secteur bancaire doit également s'impliquer comme les autres acteurs** : à ce titre, il est nécessaire que soient développés des prêts à taux bonifiés, voire dans certains cas à taux zéro.
- **Nous attendons enfin des fabricants d'isolants qu'ils s'engagent à baisser leurs prix** dans l'hypothèse, probable, d'une augmentation du volume de leurs ventes.